



GDF SUEZ : une convention avec l'ADGCF



Gérard CHICHE

Délégué National aux relations territoriales
Branche Énergie France

GDF SUEZ et l'ADGCF (Branche Énergie France) viennent de signer une nouvelle convention de partenariat. Entretien avec Gérard CHICHE, Délégué National aux Relations Territoriales au sein de la Branche Energie France de GDF SUEZ.

Pourquoi une telle convention ?

Il s'agit finalement de mettre des mots à partir d'actes de partenariat et de collaboration que nous avons entrepris depuis des années. Avec Pascal FORTOUL le Président

de l'ADGCF, nous avons souhaité favoriser l'échange et la diffusion d'informations sur les orientations élaborées par nos deux structures, notamment sur les sujets liés à l'énergie, au développement durable et aux préoccupations environnementales.

Quelle est l'ambition plus précise de GDF SUEZ ?

Nous souhaitons donner toujours plus de concret au partenariat avec les DGS des EPCI pour que, sur le terrain, au cœur des collectivités, nos actions communes puissent représenter de véritables solutions aux enjeux environnementaux et énergétiques. J'ai pu constater par ailleurs combien la fonction de DGS est au cœur du fonctionnement d'une communauté de communes ou communauté d'agglomération. pilote de l'organisation territoriale et relais essentiel des stratégies souhaitées par les élus. Il s'agit d'une fonction cruciale sans cesse sollicitée ou le temps est compté, et je suis persuadé que l'appui d'un partenaire énergétique fiable peut représenter une aide véritable pour le DGS.

Alors que l'on parle sans cesse de développement durable quelle est l'approche de GDF SUEZ ?

Notre ambition est de nous positionner en véritable « urbaniste énergétique ». Qu'il s'agisse d'agir sur les bâtiments, les transports ou l'urbanisme, notre groupe dispose de domaines d'expertises, notamment concrétisés dans les offres énergies communes ®. Nous avons une forte volonté de poursuivre et intensifier nos échanges et actions avec les collectivités autour de la Maîtrise de la Demande Énergétique, des Plan de Progrès Energie et de toute autre coopération centrée sur la performance globale. Forts de notre expérience et de notre savoir faire, nous ambitionnons de proposer aux collectivités, de véritables offres autour du conseil en aménagement durable.

Zoom : GDF SUEZ , conseil en aménagement durable

Le développement durable, opportunités et contraintes pour les collectivités territoriales

Le développement durable, souvent délimité à sa seule dimension environnementale, est un concept vaste qui concentre les grands enjeux que les collectivités

territoriales doivent s'approprier (enjeux écologiques, urbanistiques, économiques et sociaux notamment). Dans le même temps les attentes des citoyens à l'échelle

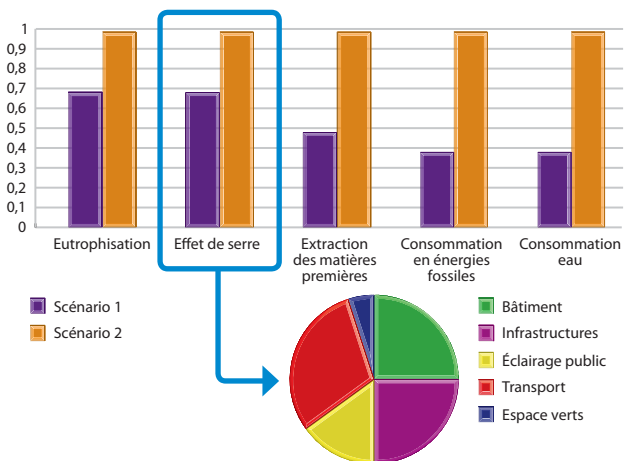
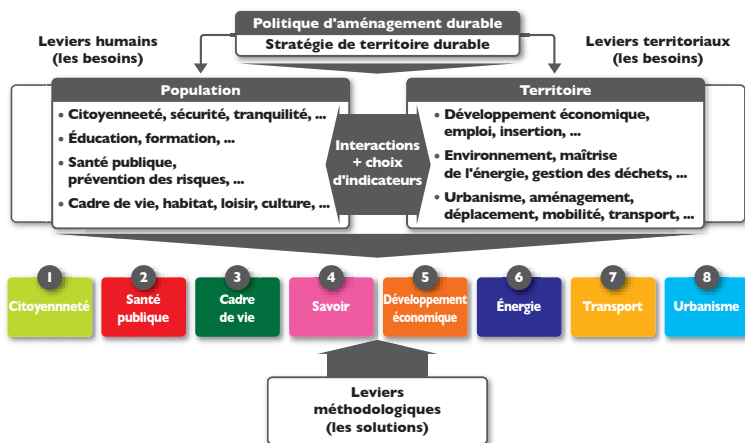
locale sont croissantes et face à cette responsabilité les collectivités sont contraintes à élargir leurs décisions aux préoccupations de citoyens en matière de cadre de

La réponse de GDF SUEZ (Branche Energie France)

Notre ambition a toujours été de conseiller et assister les collectivités et les acteurs de l'urbanisme, en amont des projets de « Développement Durable », dans la définition et le pilotage d'une stratégie transversale couvrant les principaux leviers clés du développement territorial ; il s'agit là de définir une stratégie intégrant l'impératif écologique dans une démarche cohérente et globale (économique, sociale et environnementale), Grâce au partenariat avec le cabinet Altidiem, conseil en politiques publiques, GDF SUEZ (Branche Energie France) est en mesure d'apporter aux collectivités une visibilité et une évaluation des enjeux facilitant le pilotage

et l'arbitrage de leurs actions en amont, en fonction :

- des objectifs écologiques et environnementaux,
- des enjeux économiques et sociétaux identifiés ou non,
- des priorités d'investissements et de l'orientation de leur mise en oeuvre,
- de la capacité à maîtriser le déploiement des projets les plus efficaces,
- des messages et de la communication sur les résultats obtenus,
- de l'attractivité et de la lisibilité des projets sur les territoires concernés.



Mesurer et sensibiliser pour mieux agir

La ville doit être imaginée comme un écosystème durable, l'appréciation des impacts environnementaux des constructions et des choix d'aménagement d'un quartier doivent être réalisés en amont de tout projet et la méthode ACV (Analyse du Cycle de Vie) que nous proposons, appliquée à un quartier, permet d'évaluer les différents scénarios pour fournir les éléments de décision de l'aménagement tout en produisant des outils de gouvernance, de pilotage et de communication.

L'outil de conception environnementale développé par la Direction de la Recherche et de l'Innovation de GDF SUEZ à partir d'une hybridation inédite entre l'ACV (L'Analyse de Cycle de Vie) et l'AFME (L'Analyse de Flux de Matière) est un outil scientifique (ISO 14040 & 14044) qui, grâce à une analyse rigoureuse des impacts environnementaux des projets (Création et renouvellement) ainsi que des flux de matières premières (Energie, matériaux...) permet à

la maîtrise d'ouvrage publique d'opter pour le scénario de développement le mieux adapté à ses ambitions environnementales.

La collectivité peut ainsi valoriser son projet (aménagement et/ou bâtiment) auprès des citoyens, renforcer l'attractivité de son territoire et disposer d'un outil de gouvernance précis pour réussir son projet.

Pour vous accompagner dans une telle approche, les délégués collectivités territoriales de GDF SUEZ situés dans votre région sont à votre disposition. Pour en connaître la liste vous pouvez joindre Jacqueline LOPEZ au 04 67 91 16 09 (jacqueline.lopez@gdfsuez.com). Pour toute précision sur le contenu de cette offre vous pouvez contacter Jacques CHAUVE jacques.chauve@gdfsuez.com - Tél. : 06 16 32 63 40.